



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture de la région  
Hauts-de-France**

**Avis de recrutement de trois secrétaires administratifs de classe normale  
de l'intérieur et de l'outre-mer par la voie contractuelle  
réservé aux travailleurs handicapés  
au titre de l'année 2020 dans la région Hauts-de-France**

La préfecture de la région Hauts-de-France organise le recrutement par la voie contractuelle de trois secrétaires administratifs de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer **réservé aux travailleurs handicapés** au titre de l'année 2020.

Les trois postes à pourvoir se situent :

- pour le périmètre préfecture du Nord : Agent chargé du suivi des politiques publiques économiques et d'animation territoriale interministérielle – Direction de la coordination des politiques interministérielles – Préfecture de Lille – 12 rue Jean sans peur à Lille
- pour le périmètre secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) zone Nord : responsable du service des pensions et affiliations au SGAMI – Cité administrative à Lille
- pour le périmètre police nationale du Pas-de-Calais : agent polyvalent chargé de la gestion du personnel à la direction département de la sécurité publique – circonscription de sécurité publique de Lens – Hôtel de police – 2 rue Delluc à Lens

**Conditions :**

- sans condition de limite d'âge
- être titulaire du baccalauréat, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen
- jouir de ses droits civiques
- se trouver en position régulière au regard du code du service national
- disposer d'un casier judiciaire compatible avec l'emploi postulé
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction
- disposer d'une notification, **en cours de validité**, établie par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), ou éventuellement par l'ancienne commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP), reconnaissant la qualité de travailleur handicapé
- ne pas appartenir à un corps ou à un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques.

**Pièces à fournir :**

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae précisant l'état-civil, le parcours d'études et le parcours professionnel détaillé du candidat, avec l'indication des employeurs, des fonctions assurées et les dates d'exercice
- une photocopie du baccalauréat, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou une attestation de qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes
- une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- la notification COTOREP ou CDAPH en cours de validité reconnaissant la qualité de travailleur handicapé
- un justificatif au regard du code du service national
- deux enveloppes timbrées au tarif en vigueur libellées au nom et adresse du candidat
- une attestation sur l'honneur manuscrite certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou à un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques
- une fiche de confirmation de candidature **obligatoirement complétée et signée par le candidat.**

Les demandes d'inscription doivent être envoyées **par voie postale uniquement** à :

Préfecture du Nord  
DIFRHEM  
Bureau régional des ressources humaines  
Cellule Concours  
12 rue Jean sans Peur  
CS 20003  
59039 LILLE CEDEX

**La clôture des inscriptions est fixée au lundi 14 septembre 2020**  
**(cachet de la poste faisant foi)**

**Ce recrutement se déroulera en deux phases :**

- 1 - Examen des dossiers de candidatures par une commission de sélection
- 2 - Les candidats dont les dossiers auront été pré-sélectionnés en phase 1 seront conviés courant octobre 2020 à un entretien d'une quinzaine de minutes avec la commission de sélection.

**En cas de succès au recrutement, le lauréat devra obligatoirement passer une visite médicale préalable à sa prise de fonction, auprès d'un médecin agréé qui devra établir la compatibilité du handicap avec le poste envisagé.**

Le candidat retenu sera recruté en qualité d'agent contractuel de droit public et devra effectuer une année dans son service d'affectation. À l'issue de cette période, il aura vocation à être titularisé dans le corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer.

La prise de fonctions du lauréat est prévue le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020.